

Traitement de faveur

Vous recevez dans votre courrier une enveloppe de format A4 à l'en-tête de **FINANCIAL DATA MANAGEMENT**, et expédiée de Roumanie.

Elle contient une seule page rédigée dans un français approximatif : *« Le traitement des gains a été émis en entier pour vous. Nous vous contactons directement pour organiser la livraison du dossier d'émission du chèque de 300 000 € » ; le « comptable des comptes » attend votre règlement de 10 € pour vous expédier le chèque.*

Une enveloppe réponse est ainsi libellée : Service de validation des comptes, comptabilité-émission d'un avis, po Box 8178, 3503 RD UTRECHT (Pays-Bas).

Ce gain de 300 000 € est hypothétique. Mais la perte des 10 € est réelle. Décidément, les Pays-Bas constituent une terre d'asile pour les concepteurs d'offres publicitaires douteuses.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

